

Admission à la vérification d'ensembles de mesurage pour liquides

du 9 décembre 2003

En vertu de l'art. 17 de la loi fédérale du 9 juin 1977 sur la métrologie et conformément à l'art. 10 de l'ordonnance du 17 décembre 1984 sur la qualification des instruments de mesure (ordonnance sur les vérifications), nous avons admis à la vérification les modèles suivants. Les personnes affectées par cette approbation ordinaire peuvent faire opposition par écrit auprès de l'Office fédéral de métrologie et d'accréditation, 3003 Bern-Wabern, dans les 30 jours qui suivent cette notification.

Fabricant: Siemens Flow Instruments A/S, Nordborg (DK)

Requérant: Siemens Flow Instruments A/S, Nordborg (DK)



Changement du nom du fabricant.

Le nom du fabricant mentionnée sous ce numéro d'ordre a changé et est nouvellement indiqué sur les instruments de mesure comme suit:

1^{re} adjonction

Siemens Flow Instruments A/S, Nordborg (DK)

Fabricant: Danfoss A/S, Nordborg (DK)

Requérant: Danfoss AG, Krenkendorf (CH)



Compteur de volume électromagnétique pour liquides alimentaires.

Type: MAGFLO

Fabricant: Siemens Flow Instruments A/S, Nordborg (DK)

Requérant: Siemens Flow Instruments A/S, Nordborg (DK)



Changement du nom du fabricant.

Le nom du fabricant mentionné sous ce numéro d'ordre a changé et est nouvellement indiqué sur les instruments de mesure comme suit:

1^{re} adjonction

Siemens Flow Instruments A/S, Nordborg (DK)

9 décembre 2003

Office fédéral de métrologie et d'accréditation:

Le directeur, Wolfgang Schwitz